

POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PARTIEL EN HÉRITAGES DU SPECTACLE VIVANT
(CORRESPONDANT À 1/20 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 15 H/AN)
FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Référence : 2024/A025

Date limite du dépôt des candidatures : 25/04/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

La Faculté de Lettres, Traduction et Communication de l'ULB ouvre un mandat académique en vue de dispenser un séminaire avancé sur les questions d'archivage et de conservation du spectacle vivant, destiné aux étudiant-es du bloc 2 du master en arts du spectacle. Le/La titulaire devra aussi être en mesure d'encadrer ou d'évaluer des travaux de fin d'études.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

La/Le candidat-e devra faire preuve d'une excellente maîtrise de l'histoire des sources des arts du spectacle (théâtre, danse, opéra, cirque, performance, etc.). Il/Elle interviendra dans le programme du Master en Arts du Spectacle sur les différents aspects du patrimoine matériel et immatériel des arts du spectacle ainsi que du patrimoine vivant.

Le ou la titulaire assurera la partie « spectacle vivant » du séminaire « Perspectives critiques et créatives sur les héritages des arts du spectacle ». Le séminaire propose une application concrète des concepts et théories abordées dans le cadre du cours théorique correspondant, en prêtant largement attention aux développements récents dans le domaine de la documentation et l'archivage du spectacle vivant ainsi qu'aux pratiques artistiques abordant ces questions (le re-enactment par exemple). Le séminaire prévoit aussi l'intervention de plusieurs acteurs ou actrices professionnelles du domaine. Le/La candidat-e concevra son séminaire en dialogue avec les enseignant-es du cours théorique « Problèmes d'archivage et de conservation des arts du spectacle » et devra être à même de dialoguer avec son homologue pour la partie cinéma sur certains aspects communs à leurs discipline.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement

ARTCB535 Séminaire : perspectives critiques et créatives sur les héritages des arts du spectacle (partim spectacle vivant) - 12h Théorie

Titre requis

Docteur·e à thèse en arts du spectacle ou un domaine adjoint (études théâtrales, histoire (de l'art), musicologie, études culturelles, sciences de l'information et de la communication, etc.) ou titre étranger reconnu équivalent.

Compétences requises

- Vous disposez d'un excellent dossier scientifique tant sur le plan des publications que de l'enseignement ainsi que d'une expérience professionnelle dans le domaine concerné.
- Excellente maîtrise de la langue française et très bonne maîtrise de l'anglais.
- La commission valorisera l'aptitude à s'intégrer dans l'équipe des enseignant·es de la filière et des chercheur·ses du Centre de recherche en cinéma et en arts du spectacle (ReSIC/CiASp)

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat du Département des Sciences de l'information et de la communication (téléphone : +32 2 650.44.48 – courriel : dep.sic.ltc@ulb.be)

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : Doyen.LTC@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/compléter-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie

Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.be/emploi/academique.html>.